



Bidache

PROTECTION DES PAYSAGES ASPECT EXTERIEUR DES CONSTRUCTIONS

Vous envisagez la construction d'un bâtiment dans la commune de Bidache.

Voici quelques recommandations à prendre en compte lors de l'étude de votre dossier.

Implantation – Orientation

- Evitez l'implantation en ligne de crête.
- Tenez compte du relief et de la végétation.
- Limitez les terrassements, adaptez le bâtiment à la pente.
- Exposez les façades principales au sud-est.

Formes du Bâtiment

- Volume simple (2 volumes maximums) – pas de biais.
- Toiture 2 pentes de même inclinaison (30 à 40%).
- Faîtage parallèle à la plus grande longueur.
- Annexes dans le prolongement du bâti.
- Tuiles canal ou romane.
- Ouvertures plus hautes que larges.
- Contrevents bois pour ouvertures traditionnelles.
- Volets roulants de couleur pour les baies vitrées.
- Pas de toits multiples.

Couleurs

- Murs Blancs.
- Menuiseries en rouge, vert, marron, gris clair (gris anthracite interdit).
- Couverture tuiles rouges clair à foncé.

Clôtures

- A dominante végétale, essences locales mélangées.

